



Facture 2008,toujours valide?

Par **hassheider**, le **12/01/2011** à **14:15**

Bonjour,
2008 sous tutelle une tv m'a ete vendu 150€,gonflé à 180€,par un ancien commercant incapable de fournir un RIB,n'ayant plus de commerce.

2011,il me contact,me reproche de profiter de cette vente,et me demande de le régler en especes,rajoutant une facture de 166€,..deja réglée par UDAF.
Ce retraité n'a à aucun moment réclamé son du,a attendu jusqu'en 2011.

Depuis 2008,cette facture est elle encore valide?
(ancien commercant connu pour aider les gens sous tutelle,invalides)

Par **mimi493**, le **12/01/2011** à **15:01**

La facture est établie à quelle date ?
C'est quoi, ces 166 euros déjà acquitté ?